

PLANIFIER LA NUIT?

QUAND LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT S'EMPARENT
DES ENJEUX CULTURELS ET FESTIFS NOCTURNES

JOURNÉE D'ÉTUDE
GENÈVE, 21 SEPTEMBRE 2017
PROGRAMME

PLANIFIER LA NUIT ?

QUAND LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT S'EMPARENT DES ENJEUX CULTURELS ET FESTIFS NOCTURNES

Pavillon Sicli (Genève), 21 septembre 2017

APPEL À COMMUNICATIONS

Aujourd'hui largement colonisée par les rythmes diurnes, la nuit urbaine a longtemps été le parent pauvre des politiques d'aménagement. La nécessité de coordonner la multiplication des usages divers et parfois antagonistes de la nuit a toutefois conduit à ce que la ville nocturne soit désormais devenue un espace-temps où l'on expérimente des solutions — dans les interstices des règlements, dans les plis du territoire. Londres crée une *Night-Time Commission* dont l'objectif est de développer son économie nocturne. Lisbonne dispose d'une planification urbaine 24 h/24 le long de son *waterfront*. Sous l'impulsion de son maire de la nuit, Amsterdam accorde des licences 24 h/24 à certains clubs de sa périphérie. Lyon se dote d'une Charte de la vie nocturne pour concilier « animation, tranquillité, sécurité, développement touristique, vie culturelle, santé et prévention. Paris, Nantes, Strasbourg ne sont pas en reste. Plus proche du lieu d'organisation de cette journée d'étude, la Ville de Lausanne se dote d'un organe, le Forum vie nocturne — poursuivant des objectifs à la fois prospectifs et normatifs —, qui doit permettre de consolider une approche transversale de la nuit. La République et canton de Genève élabore, elle, une fiche spécifique dans son Plan directeur cantonal 2030. La concurrence des métropoles, l'émergence, au long cours, du référentiel de la ville culturelle et /ou festive comme élément d'attractivité ont favorisé une circulation d'expérience de planification parfois paradoxale, dans la mesure où il s'agit de créer des poches de liberté et d'autonomie tout en les régulant.

Les activités culturelles et festives nocturnes apparaissent ainsi comme un champ intéressant pour penser les paradoxes de la ville événementielle, singulièrement du point de vue de la gouvernementalité des pratiques. D'abord parce que la nuit est analysée, par ses spécialistes comme un espace-temps circonscrit qui permet de penser la ville dans son ensemble (ce en quoi elle serait le laboratoire d'une urbanité à venir – sorte d'événement perpétuel dans le cours des jours). Ensuite, parce que les activités culturelles et festives nocturnes reposent en partie sur un régime d'« exceptionnalité », au sens où — « autre de la ville » — leurs logiques de fonctionnement et de régulation diffèrent partiellement des activités diurnes.

Dans ce contexte, cette journée d'études se propose de réfléchir aux apories de planification territoriale des activités culturelles et festives nocturnes. Les contributions attendues chercheront à répondre à des questions comme :

- Comment planifier sur le long terme ce qui paraît par nature labile et mutable ?
- Comment gérer la cohabitation entre initiatives commerciales d'un côté, sociale et culturelle de l'autre, dans un secteur de plus en plus concurrentiel ?
- Comment dégager des principes d'organisation territoriale des activités culturelles et festives nocturnes qui ne nuisent pas à la créativité des acteurs à l'origine d'un certain esprit de la ville et permettent la coexistence de différents usages et fonctions sur un même périmètre ?
- Quels sont les outils institutionnels et financiers à imaginer pour permettre d'intégrer la spécificité des modes de

production et de fonctionnement de ces activités dans la planification ?

- Quelle est la nuit culturelle et festive qui se planifie ? Et symétriquement quelle est celle qui, toujours, échappera à la planification ?

Cette journée d'étude s'organisera autour de présentations de recherches récentes, d'exposés de démarches en partie portées par des administrations publiques, de récits d'initiatives associatives. Elle favorisera le partage d'expériences et le dialogue entre chercheurs et praticiens.

PROGRAMME

8 h 30 : Accueil des participants

8 h 45 : Mot d'introduction

9 h 00 – 10 h 15 : La nuit, usages et publics

Session modérée par Eva Nada (HETS)

- Nicolas **Chausson** (Agence d'urbanisme de Lyon & UMR Pacte) : Vers un urbanisme de la nuit. Une première lecture des nuits de la métropole lyonnaise à travers le concept de qualité de vie ;
- Catherine **Didier-Fèvre** (UMR LAVUE - Paris) : Sortir la nuit : une équation impossible pour les jeunes des espaces périurbains ? ;
- Caroline **Dayer** (chercheuse indépendante) & l'association l'émiliE dégourdiE : Eprouver la nuit : paradoxe nocturne et cartographie mouvante ;
- Sophie **Bucher Della Torre** (HEdS - Genève) : Travailleur-euse-s de nuit : leur alimentation, leur santé.

10 h 30 – 11 h 45 : La nuit, conflits et gouvernance

Session modérée par Pierre-Alain Girard (DALE)

- Vanina **Hallab** (Mairie de Bordeaux) : Vers une politique globale de la nuit à Bordeaux ;
- Amandine **Sécheresse** (AMUON-Les Pierrots de la Nuit) : Prévenir les conflits d'usage de la Nuit par l'art et la médiation ;
- Jean-François **Révah** (Réseau européen Vivre la Ville !) : Régulation et autorégulation de la vie nocturne : entre mythes et réalités. Les enseignements d'une expérimentation conduite à l'initiative des habitants d'un quartier populaire Parisien de 2010 à 2013 ;

- Florian **Guérin** (LAB'URBA) : Une politique publique de la vie nocturne déconnectée de la citoyenneté des sortants. Le cas du Conseil de la nuit parisien.

12 h 15 – 13 h 15 : Planification territoriale de la vie nocturne

Table ronde sur l'étude « Genève, la nuit : stratégie territoriale pour la vie culturelle et festive » présentée par le Département de l'aménagement du logement et de l'énergie (DALE) et le Département de l'instruction publique (DIP), en présence des magistrats chargés des deux départements :

- Mme la Conseillère d'Etat Anne **Emery-Torracinta** (DIP) ;
- M. le Conseiller d'Etat Antonio **Hodgers** (DALE) ;
- Sylvain **Leutwyler** (Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée) ;
- Matthias **Solenthaler** (Grand Conseil de la Nuit – Coopérative Ressources Urbaines).

13 h 15 – 14 h 15 : Pause repas

14 h 30 – 15 h 45 : Les nuits de la culture

Session modérée par Nicole Valiquer Grecuccio (DIP)

- Pascal **Maurin** (Peck Studio) : Les musiques actuelles et le patrimoine, la nuit ;
- Grégoire **Carasso** et Sarah **Klopmann** (Conseillers municipaux – ville de Genève) : Créer une salle pluridisciplinaire à Artamis : une expérience d'engagement associatif et politique (2009-2011) ;
- Albane **Schlechten** (PETZI) : Intégrer les acteurs culturels associatifs dans les plans d'aménagements ;
- Lutz **Leichsenring** (Club Commission Berlin) : Measure. Engage. Reclaim.

16 h 00 – 17 h 15 : Éclairer la nuit ? Enjeux et dispositifs

Session modérée par Mathias Schaer (Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne)

- Fanny **Guerard** (Agence Concepto) : Quel avenir pour la mise en scène nocturne des villes ?

- Laurent **Essig** (Agence Belandscape) :
Immatérialité éphémère pour une mémoire urbaine
- Stéphane **Collet** (chercheur indépendant) :
Bonne nuit les petits
- Osnildo Adão **Wan-Dall** (Universidade Federal da Bahia) : Deregulate the night :
about safeguarding the urban mysteries

17 h 15 – 17 h 30 : Conclusion

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

La journée d'étude est organisée — dans le cadre de la Quinzaine genevoise de l'urbanisme — par l'Université de Genève, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, l'Université de Grenoble Alpes et enfin le Réseau suisse d'études des métiers de l'urbanisme R-EMU.

COMITÉ D'ORGANISATION

Simon **Gaberell**, Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève.

Luc **Gwiazdinski**, Université Grenoble Alpes.

Lisa **Lévy**, Université de Genève.

Laurent **Matthey**, Université de Genève.

Raphaël **Pieroni**, Université de Genève.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marie Avril **Berthet**, Université de Leeds.

Jérôme **Chenal**, École polytechnique fédérale de Lausanne.

Bernard **Debarbieux**, Université de Genève.

Pierre-Alain **Girard**, Secrétariat général de la République et canton de Genève.

Sébastien **Lord**, Université de Montréal.

Christophe **Mager**, Université de Lausanne.

Géraldine **Pflieger**, Université de Genève.

Béatrice **Manzoni**, MSV architectes-urbanistes – Genève.

Eva **Nada**, Haute école de travail social de Genève.

Mathias **Schaer**, Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne.

Isabelle **Toumi**, Office de l'urbanisme de la République et canton de Genève.

Nicole **Valiquer**, Office cantonal de la culture et du sport, Département de

l'instruction publique de la République et canton de Genève.

INSCRIPTION

Entrée gratuite, mais inscription obligatoire sous : <http://tiny.cc/1qe7ly>

CONTACT

Laurent **Matthey**, Université de Genève. +41 22 379 88 85.